

2025

Rapport d'activités

Haut Val de Sèvre
Communauté de Communes

SOMMAIRE

1. LE HAUT VAL DE SÈVRE EN UN SEUL COUP D'OEIL.... 4

2. LE FONCTIONNEMENT.... 5

Les assemblées communautaires....5

3. LE PERSONNEL.... 6

Répartition des effectifs....6

4. LES FINANCES.... 7

Les missions....7

Fonds de concours....10

3. L'AMÉNAGEMENT.... 12

Missions principales....12

4. L'ENFANCE JEUNESSE.... 14

Accueil de loisirs de La Crèche....15

Accueil de loisirs de Saint-Maixent-L'École....16

Accueil de loisirs de Sainte Néomaye....17

4. LE CENTRE AQUATIQUE.... 18

Fréquentation....18

Missions....18

Actions....19

5. LES MÉDIATHÈQUES.... 20

Les lecteurs....20

Acquisitions et fonds....20

Evènements 2025....20

6. LA CULTURE, VIVANTE ET SOLIDAIRE.... 22

L'éducation artistique et culturelle....22

Festival Traverse !....26

6. RÉGIE OFFICE DE TOURISME.... 27

Temps forts de l'année....27

7. France SERVICES / ERIP.... 29

8. CONTRAT LOCAL DE SANTÉ.... 32

Enjeux et missions....32

Les projets menés....33

9. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICOLE ET COMMERCIAL.... 34

Les dispositifs d'aides financières : le Fonds d'accompagnement des entreprises (FACE)....34

Agir pour les commerces de proximité....34

Le Plan Alimentaire Territorial....35
L'écologie industrielle trouve son public....36
La stratégie de densification économique passe à l'action....37
Quartiers Libres : une forte implication des entreprises....38
Trois partenariats économiques structurants....39
13. LA RÉGIE EAU POTABLE 41
Fonctionnement du service....41
14. LA RÉGIE ASSAINISSEMENT 43
Fonctionnement de la régie....43
Les missions du service....43
15. L'URBANISME 46
Instruction du droit des sols....46
Formation des élus et des agents....46
Création du service Apub, instruction des autorisation des dispositifs de publicité....47
Plan Local d'Urbanisme intercommunal....47
Révision du SCOT....47
16. LA RÉGIE MOBILITÉ 48
Fonctionnement du service :....48
17. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 52
Approbation du Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDEnR)....52
Récupérateurs d'eaux pluviales (bilan année 1)....53
18. CARTOGRAPHIE DES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX 54

1. LE HAUT VAL DE SÈVRE EN UN SEUL COUP D'OEIL

chiffres clés

19	31 000	45	12	11	287
COMMUNES	HABITANTS	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	RÉUNION DE BUREAU	CONSEILS COMUNAUTAIRES	DÉLIBÉRATIONS



2. LE FONCTIONNEMENT

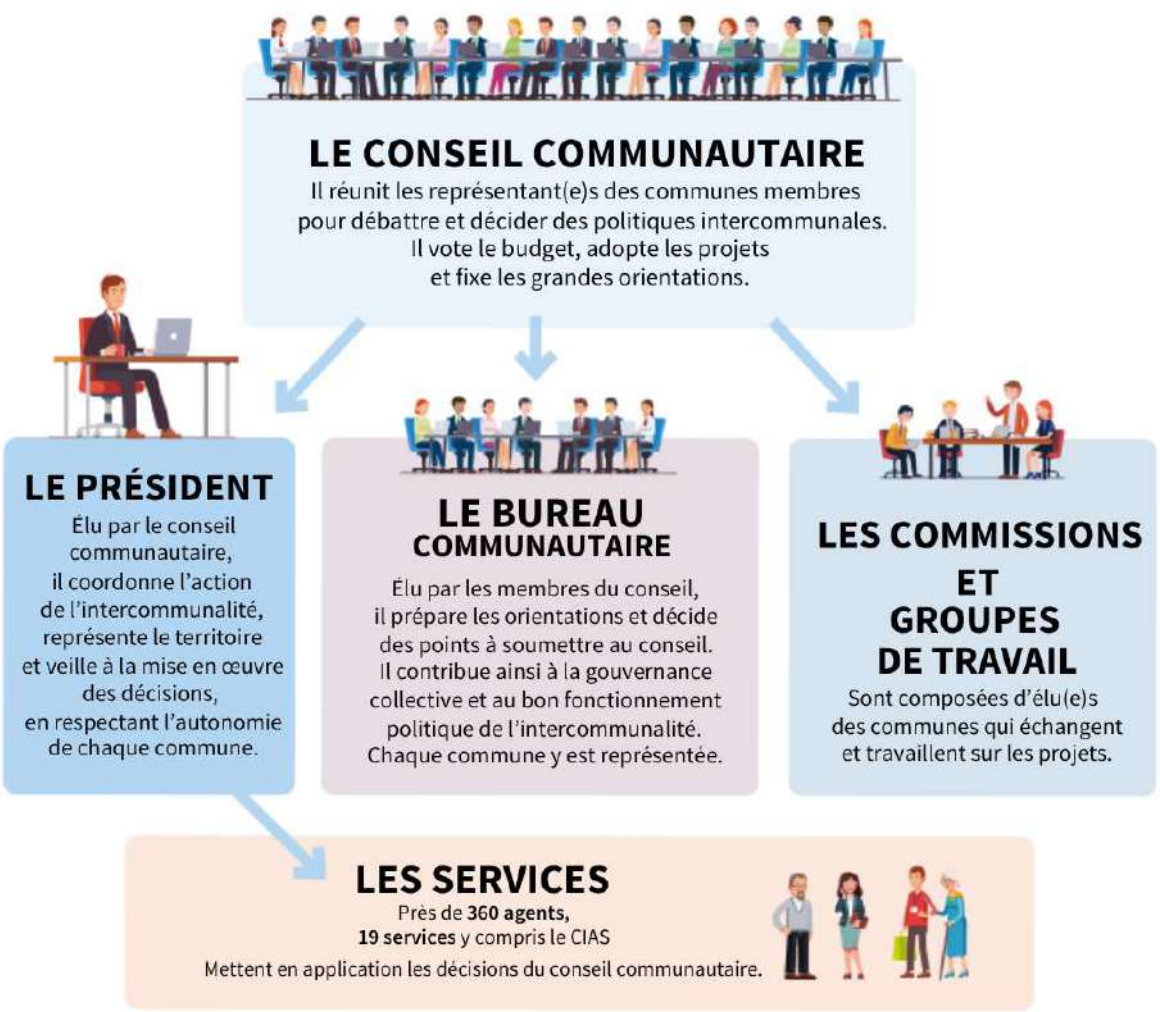
Les assemblées communautaires

Pour décider des projets à mettre en œuvre dans le cadre de ses compétences et les mener à bien, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre s'appuie sur ses élus/élues (Conseil Communautaire, Bureau communautaire, Conférence des maires et Commissions) et ses équipes de techniciens et techniciennes.

Son fonctionnement est régi par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La décision avant de devenir officielle et d'être appliquée, suit un parcours précis en passant par différentes instances.

En effet, pour préparer le travail du Conseil communautaire, le Bureau, la Conférence des maires et différentes commissions se réunissent tout au long de l'année.

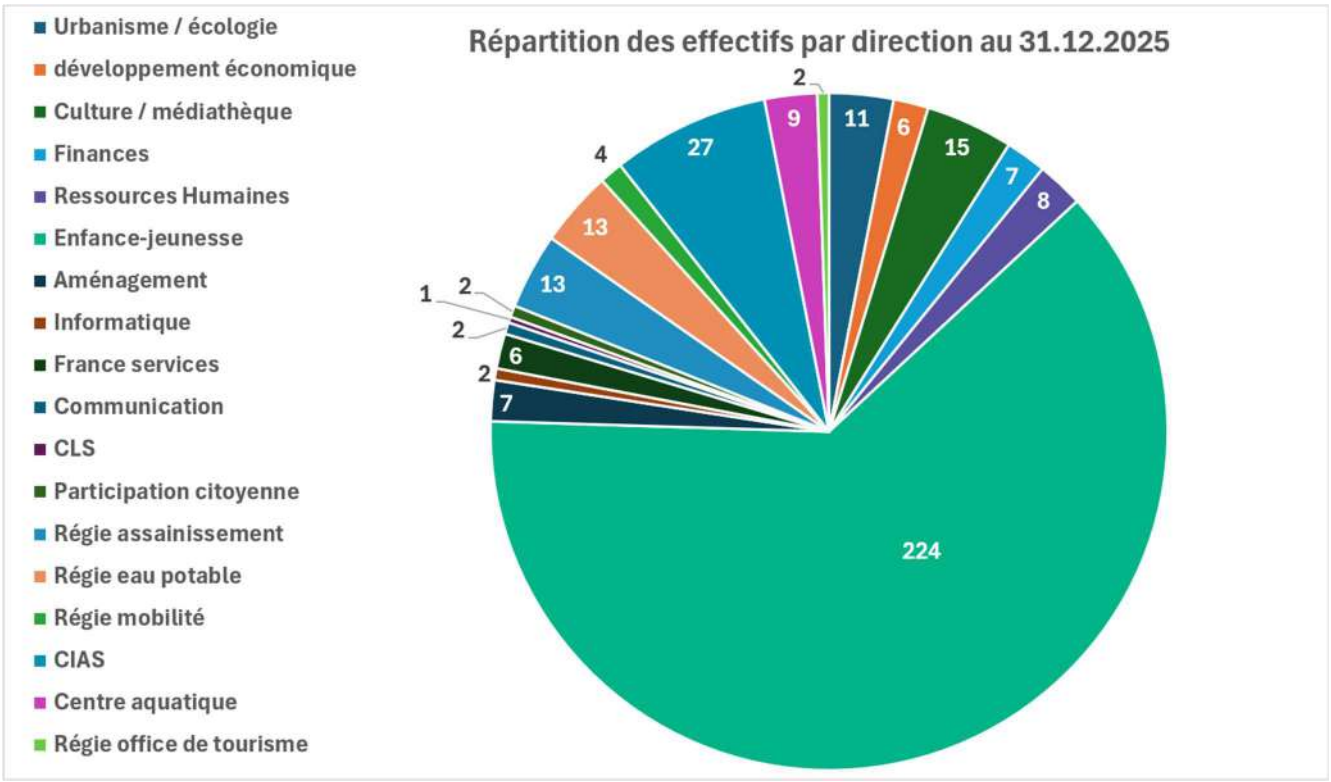


3. LE PERSONNEL



Au 31 décembre 2025, la communauté de communes Haut Val de Sèvre emploie 359 agents, dont 224 sont affectés au service enfance-jeunesse qui intervient auprès des écoles et des accueils de loisirs du territoire.

Répartition des effectifs



4. LES FINANCES



Le service Finances est un acteur clé du bon fonctionnement de la collectivité. Il assure la gestion et le suivi des ressources financières afin de garantir l'équilibre budgétaire et la bonne utilisation des fonds publics.

Les missions

- ✓ Exécution comptable
- ✓ Préparation et suivi budgétaire
- ✓ Analyse financière et fiscale
- ✓ Suivi des emprunts, de la dette, de la trésorerie
- ✓ Déclarations de TVA, et récupération du fonds de compensation de la TVA
- ✓ Préparation et suivi des instances financières
- ✓ Commande publique
- ✓ Recherche de financement des projets de la collectivité
- ✓ Gestion des déclarations de sinistres auprès des sociétés d'assurance

Véritable service support, il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services de la collectivité pour accompagner les projets, fournir des analyses financières et aider à la prise de décision.

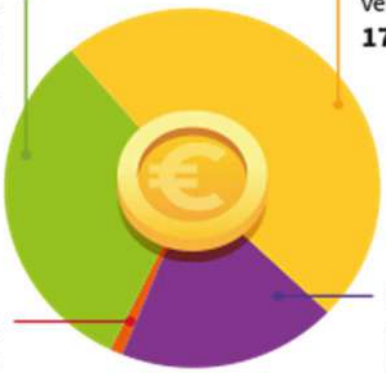
Grâce à une gestion rigoureuse et transparente, le service Finances participe à la qualité du service public rendu aux habitants et à la pérennité des actions menées par la collectivité.

SECTION DE **FONCTIONNEMENT : 37,13 M€**

RÉPARTITION DES **RECETTES**

Recettes des services aux usagers
(jeunesse, eau, assainissement, ordures ménagères, loyers, y compris les Ehpad)
11,84 M€

Fiscalité
(ménages, entreprises, versement mobilité, taxe de séjour)
17,9 M€



6,99 M€
Subventions et participations
(État, Région, Département, CAF, MSA et autres)

0,4 M€
Vente de terrains
(zones d'activités et lotissements)

RÉPARTITION DES **DÉPENSES**

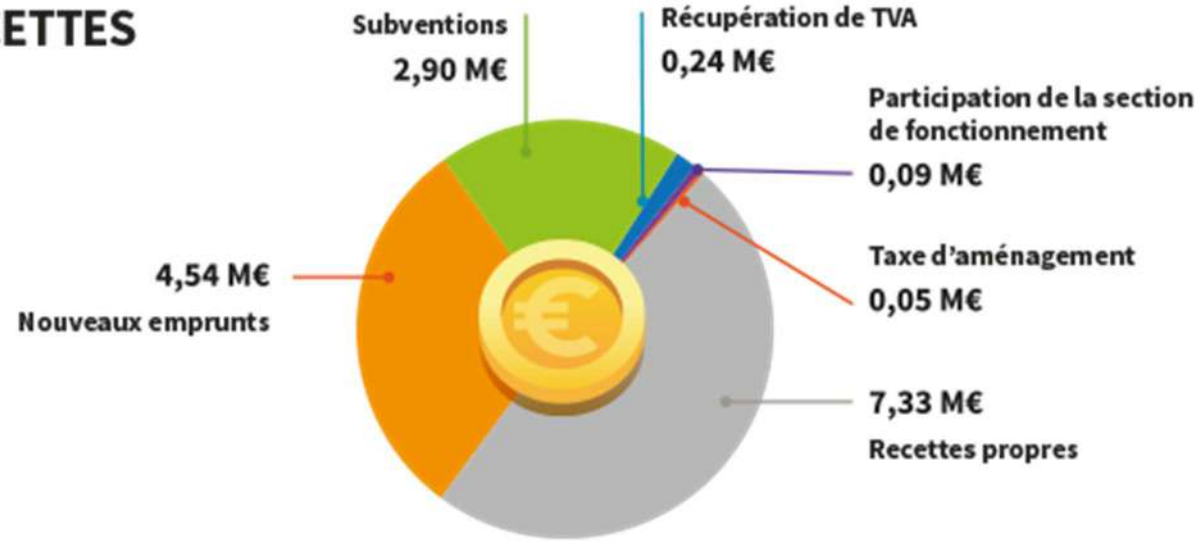
Ce que finance 100 € de dépenses publiques



25,86 € social et santé
25,63 € environnement
15,95 € enfance et jeunesse
8,91 € services transversaux
8,06 € contributions financières
4,01 € dynamisme économique local et agriculture
3,54 € centre aquatique
2,80 € culture et médiathèques
2,70 € aménagement du territoire
2,02 € mobilité
0,52 € tourisme

SECTION D'**INVESTISSEMENT : 15,15 M€**

RÉPARTITION DES **RECETTES**



RÉPARTITION DES **DÉPENSES**



Environnement
8,47 M€

Acquisition et travaux de rénovation des bâtiments et des voiries
2,71 M€

Remboursement d'emprunts
2,09 M€

Fonds de concours
(aide à l'investissement des communes)
0,65 M€

Acquisition d'équipements et de mobilier
0,63 M€

Participations et subventions
0,27 M€

Développement de la mobilité
0,18 M€

Projet Alimentaire Territorial
0,15 M€

Fonds de concours Maison de Santé

En 2025, 75 000 € ont été attribués à la ville de SAINT MAIXENT L'ÉCOLE pour le projet de maison de santé pluridisciplinaires.

Fonds de concours « soutien aux investissements des communes

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes membres, la Communauté de communes Haut Val de Sèvre a mis en place pour la période 2023 – 2026, un fonds de concours destiné à venir en appui aux investissements portés par les communes membres.

Ce dispositif apporte une aide financière pour des projets ne relevant pas des compétences spécifiques de la communauté de communes.

En 2025, la communauté de communes Haut Val de Sèvre a délibéré pour soutenir les opérations d'investissements des communes ci-dessous :

Communes	Opération	Montant en €
AUGÉ	Rénovation du logement communal Création d'un city stade Aménagement de la cour d'école	30 000,00
AZAY LE BRULÉ	Création d'un pluvial au lieu-dit Mautré	11 113,18
BOUGON	Rénovation d'une longère du centre-bourg	20 000,00
CHERVEUX	Acquisition d'une maison place de l'église	45 000,00
EXIREUIL	Réalisation d'une aire multisports	22 500,00
LA CRÈCHE	Construction d'un bâtiment sportif (vestiaire, clubhouse)	50 000,00
PAMPROUX	Installation d'un système d'alarme Acquisition d'une faucheuse Reprofilage de voirie Acquisition d'un fourgon	31 410,22
ROMANS	Création d'un cimetière naturel végétalisé	20 530,33
SALLES	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	20 000,00
SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE	Réfection des parkings Chauray et Chotard	50 000,00
SAINT-MARTIN-DE-SAINT-MAIXENT	Rénovation des sanitaires du groupes scolaires	22 500,00
SAINTE EANNE	Achat d'un tracteur épareuse	20 000,00
SAINTE NEOMAYE	Travaux de consolidation d'une grange	45 000,00
SOUDAN	Création des halles	20 000,00
TOTAL		**408 053,73**



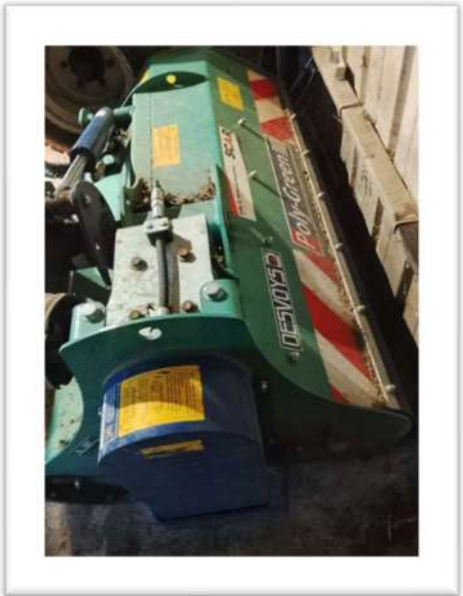
Augé : aménagement de la cour d'école et création du city stade





Soudan : projet de construction d'une halle





Pamproux : achat d'un fourgon et d'une faucheuse

3. L'AMÉNAGEMENT



Missions principales

Le service Aménagement assure la gestion, l'entretien et le développement du patrimoine communautaire afin de garantir la qualité des équipements et des infrastructures au service des usagers et des communes.

Patrimoine en gestion



- ✓ Espaces Verts : 19ha et 3km de haies horticoles (lotissements, zones d'activités, accueils de loisirs, EHPAD) et l'Espace Naturel Sensible du Puits d'Enfer (site classé de caractère et ZNIEFF de type 1) en entretien en gestion différenciée.
- ✓ Véhicules : 17 véhicules en gestion (type tourisme et fourgons)
- ✓ Bâtiments : 22 700m² de bâti en gestion dont 6 en décret tertiaire : Siège social, M.E.S, Aqua Severa, RIE, 2 médiathèques, 3 ALSH, 2 gîtes, 2 Ehpad, 1 hôtel d'entreprise, 6 commerces, 2 aires des gens du voyage, 5 résidences Mon Village, Résidence du Bourdet, RAQPA et 11 logements sociaux
- ✓ Voirie : 15km de voiries dont 11km de voiries à structure lourde
- ✓ Eclairage public : 350 points lumineux et 19 armoires de commande en cours de transformation LED

Travaux et études 2025

- Phases études local commercial 22 Place du Marché, Saint Maixent l'Ecole
- Phases études et démarrage travaux du Siège, Saint Maixent l'Ecole
- Phases études travaux de gestion des eaux pluviales ZA Grands Champs, La Crèche
- Phases études travaux d'aménagement ZA Baussais2 tranche 2, François et La Crèche
- Phases études travaux d'aménagement ZA Groies Perron2, La Crèche
- Phases études travaux d'aménagement ZA Les Prés de Mégy Sud 2, Soudan
- Diagnostic arboré du Puits d'Enfer
- Travaux de requalification ZA Courolles, Saint Maixent l'Ecole
- Phase définitive travaux lotissement Plaine de Beauvais, Saint Martin de Saint Maixent

- Phases études et démarrage travaux de création d'ombrières photovoltaïques Aqua Severa, Azay-le-Brûlé
- Mise en sécurité Aire des Gens du Voyage, Saint Maixent l'Ecole
- Travaux en régie type salle de bain boucherie de Pamproux





Travaux de rénovation du siège



Phase définitive de travaux du lotissement « Plaine de Beauvais à St-Martin-de-St-Maixent



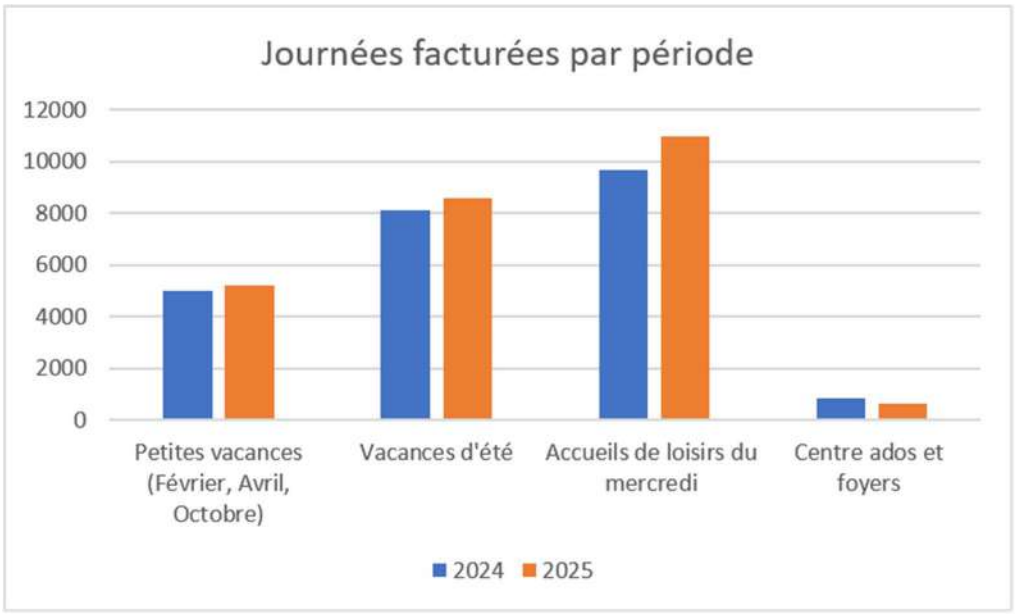
Travaux réalisés en régie : salle de bain de la boucherie de Pamproux

4. L'ENFANCE JEUNESSE



L'ensemble des structures des accueil de loisirs totalise une augmentation de 6 % de la fréquentation par rapport à 2024 en nombre de journées enfant sur l'année.

Les mercredis sont toujours appréciés par les familles avec une hausse de 6,5% de la fréquentation.
Les vacances scolaires enregistrent également une hausse de 5,5%.





Création d'une pièce de théâtre

✓ *Objectifs pédagogiques :*

- Permettre à l'enfant de s'exprimer devant un public
- Ecrire et mettre en scène une pièce de théâtre

✓ *Public :*

- Groupe des CM tous les mercredis de l'année 2025-2026
- Environ 8 enfants se sont impliqués toute l'année

✓ *Actions :*

- Jeu brise-glace toute l'année pour mettre en confiance
- Lecture dynamique et chant pour articuler
- Théâtre d'impro
- Expression de ses émotions sous forme de jeux
- Ecriture et fabrication des décors



Déplacement en roulant

✓ *Objectif pédagogique :*

- Sensibilisation à la sécurité routière

✓ *Public :*

- Enfants des accueils de loisirs

✓ *Actions :*

- Ateliers ludiques
- Parcours en trottinette
- Déplacement de l'accueil de loisirs vers l'Ile de Candé
- Intervention de l'agent municipal de LA CRÈCHE



Libérer la parole



✓ *Objectif pédagogique :*

- Permettre l'expression de toutes et tous sur différents sujets

✓ *Public :*

- 10 à 14 enfants de 10 à 12 ans par séance

✓ *Actions :*

- Interviewer les jeunes du lycée



Tournage et projection d'un film

✓ *Objectif pédagogique :*

- Développer la créativité et l'expression par le biais du cinéma



✓ *Public :*

- Entre 10 et 14 enfants de 10 à 12 ans par séance

✓ *Actions :*

- Restitution pour tous en fin d'année à la salle Agapit



Accueil de loisirs de Sainte Néomaye

Projet intergénérationnel autour du cirque

✓ *Objectifs pédagogiques :*

- Créer du lien entre les générations,
- Valoriser les talents de chacun
- Partager des moments riches en émotions et en créativité



✓ *Public :*

- 3 groupes d'enfants de 3 à 11 ans
- Un groupe de séniors

✓ *Actions :*

- Relever le défi de monter sur scène
- Jongler, créer
- Trouver son équilibre







4. LE CENTRE AQUATIQUE



Le centre aquatique AQUA SEVERA est ouvert depuis le 1er mars 2022.

En 2025, il a été ouvert 310 jours (85 % du temps possible) (fermé 34 lundis scolaires, 7 jours fériés et 13 jours pour vidange).

L'évolution de la fréquentation sur l'année 2025 est stable avec 260 entrées en moyenne chaque jour.

Plusieurs soirées thématiques (bike, circuit training, journées animations) ont été organisées et ont contribué à l'attractivité de la structure.

Fréquentation

Forte fréquentation du centre aquatique avec 80 739 utilisateurs accueillis en 2025.

6 728 utilisateurs par mois en moyenne, et 8 579 utilisateurs par mois en moyenne sur les 2 mois d'été.

1 799 scolaires des écoles élémentaires du territoire engagés dans l'obtention du savoir nager en sécurité.

Missions

- ✓ Apprentissage du savoir nager en sécurité des enfants du territoire.
- ✓ Promotion de la natation adultes/enfants.
- ✓ Gestion de l'eau (sources d'économies)
- ✓ Mise en place d'une politique de formation aux métiers de la natation

Actions

- ✓ Soirées thématiques
- ✓ journées ludiques (structures gonflables)
- ✓ location espace détente et salle de réunion







Aqua Severa
Haut Val de Sèvre
CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

5. LES MÉDIATHÈQUES



Les lecteurs

Plus de 3 700 personnes, soit environ 12 % de la population, ont fréquenté régulièrement les médiathèques pour l'ensemble des activités (ateliers, expositions, rencontres, spectacles, etc.)

L'équipe effectue un important travail de médiation en direction des publics scolaires : 108 classes distinctes, de la maternelle au secondaire, ont été accueillies, soit 272 temps d'accueil au bénéfice de 2 765 élèves.

Acquisitions et fonds

49 500 € d'acquisitions soit 1,58€/an/habitant (préconisations ministérielles : 2€/an/habitant).
71 abonnements en cours (magazines et journaux)

Plusieurs milliers de ressources numériques sont disponibles, en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres (livres numériques et plateforme VOD).

Evènements 2025

De nombreuses animations pour tous, autour du projet fédérateur sur les arbres, ont été proposées tout au long de l'année : spectacles, rencontres d'auteurs, ateliers et expositions...

Emile Jadoul, auteur d'albums pour enfants a été accueilli en mai.

En octobre 2025, la 2e édition du SOFA (SalOn Familial des Auteurs et Artistes) a réuni une vingtaine d'auteurs et artistes de la région.

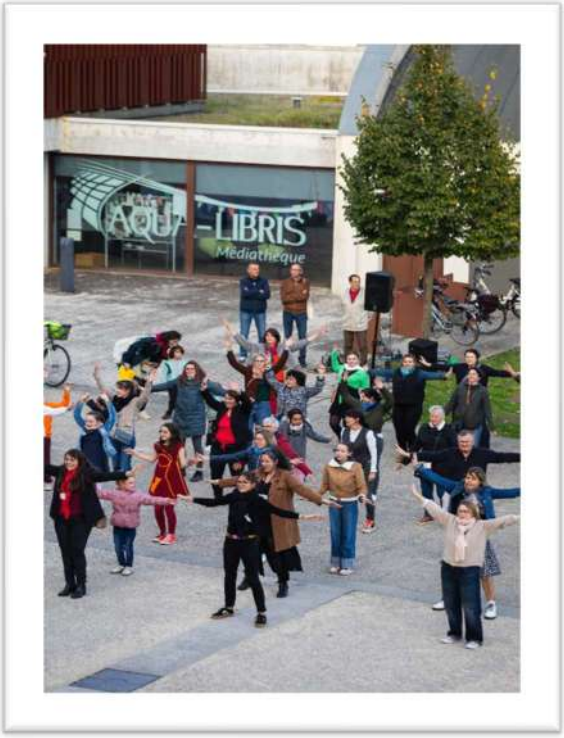




2ème édition du SOFA

Certains sont intervenus, avec les bibliothécaires, en amont auprès des écoles dans le cadre des Projets d'éducation artistique et culturelle. Cet événement est venu clôturer la semaine de festivités célébrant les 10 ans d'Aqua-Libris.





Guinguette et Flashmob pour célébrer les 10 ans d'Aqua-Libris

Marin Ledun, auteur de polars, a été accueilli en octobre dans le cadre de « Terre de Lecture(s) ».





Le **Prix Littéraire *Katulu?*** a rassemblé une centaine de lecteurs des bibliothèques du territoire du Haut Val de Sèvre autour d'une sélection commune. Comme tous les ans, ils se sont réunis en novembre pour élire les lauréats.

MÉDIATHÈQUE LA RONDE DES MOTS

AQUA-LIBRIS Médiathèque

6. LA CULTURE, VIVANTE ET SOLIDAIRE



L'éducation artistique et culturelle

Organisation du 3ème Forum culture et éducation

Pour continuer de collaborer efficacement entre les structures d'enfance et de jeunesse, la communauté éducative et les acteurs culturels, cette 3e édition du Forum accueillie à nouveau à la médiathèque Aqua-Libris le jeudi 12 juin 2025, a rassemblé près de 35 professionnels.

Le forum s'est clôturé par une intervention de la classe de formation musicale pour adolescents de l'école de musique associative saint-maixentaise.

Ce temps de présentation (17h-19h30) des projets artistiques et culturels permet de mettre en lien l'offre culturelle, bénéficiant du soutien de l'Etat et les publics bénéficiaires avec succès.

De façon stable, un peu plus de 2 000 jeunes du territoire en bénéficient chaque année.



PEAC – Arbre à lire (mai-juin 2025)

✓ *Intervenants :*

Le Voyage de l'Arbre à Lire, duo d'auteurs, illustrateurs et conteurs de kamishibaï



✓ *Classes concernées :*

CM1 et CM2 (école de Salles)

✓ *Projet :*

Les élèves ont découvert l'univers du kamishibaï, un théâtre d'images originaire du Japon. Après avoir exploré son histoire et son fonctionnement, ils ont imaginé et créé leurs propres récits en petits groupes à l'aide des deux auteurs. Tout au long du projet, ils ont expérimenté les différentes étapes de la création :

- recherche d'idées,
- écriture des histoires,
- élaboration des storyboards et réalisation des illustrations destinées aux planches du kamishibaï.

Le projet s'est achevé par une restitution publique (parents) au cours de laquelle les enfants ont présenté leurs créations. Dans le cadre de ce projet, les élèves ont également visité l'exposition consacrée aux arbres remarquables des Deux-Sèvres à la médiathèque Aqua-Libris et découvert l'installation pédagogique « Hector, l'arbre mort » (Office National des Forêts), leur permettant de sensibiliser leur regard à la richesse et à la biodiversité du monde végétal.



PEAC – Phytographie, Film et Nature (résidence de territoire, octobre 2025)



✓ *Intervenants :*

Clémentine Chapron, artiste plasticienne utilisant principalement le Super 8, la phytographie.

✓ *Classes concernées :*

Elèves de CP, CE2 et CM2 (école de François)

✓ *Projet :*

Les élèves ont bénéficié de plusieurs ateliers au cours desquels ils ont découvert l'univers du Super 8 ainsi que la phytographie, un procédé photographique alternatif utilisant la lumière du soleil, des solutions biodégradables et des végétaux déposés directement sur un support photosensible.

Au fil des séances, les élèves se sont initiés à cette pratique artistique en réalisant leurs propres phytogrammes sur papier photographique et sur film Super 8.

Après une sortie nature destinée à récolter les végétaux nécessaires, ils ont expérimenté les différentes étapes du procédé, de la collecte des éléments naturels à leur composition sur les supports photosensibles. Le projet s'est achevé par une exposition ouverte au public au sein de l'école, présentant les phytogrammes réalisés par les élèves ainsi que le film Super 8 issu de leurs expérimentations.

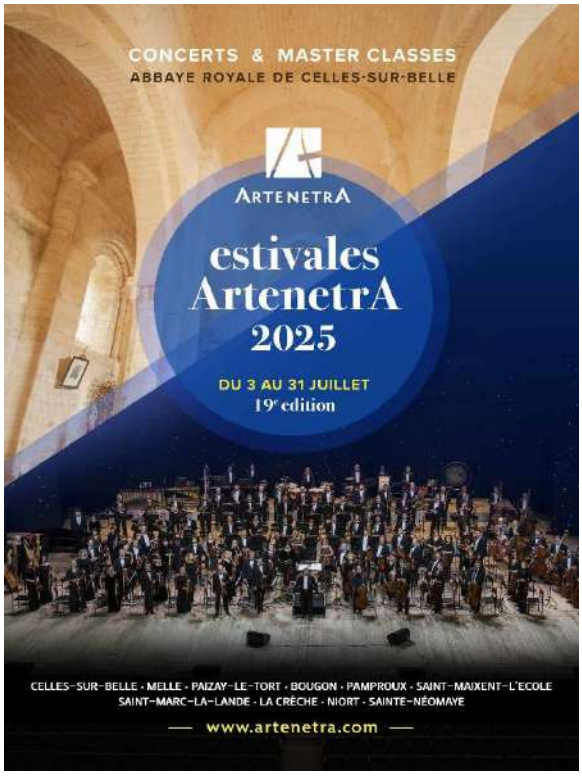






Partenariats de diffusion

Festival ARTENETRA



En juillet 2025, trois communes ont participé en partenariat avec la Communauté de communes, pour une fréquentation cumulée de près de 600 personnes.

Ce festival de musique classique constitue une proposition de grande qualité avec des artistes de notoriété internationale. Ce projet, « les Estivales d'Artenetra » se déroule principalement au cœur de l'Abbaye de Celles-sur-Belle et en itinérance chez les partenaires. Des temps de médiation ont permis de sensibiliser des habitants (jeunes, résidents d'EHPAD) au travail d'un orchestre symphonique et au répertoire classique, souvent pour la toute première fois.

Le partenariat 2025 s'est construit autour de trois concerts exceptionnels par l'Orchestre National d'Ukraine et de prestigieux solistes invités, sous la direction du chef Volodymir Sirenko.

Ont été programmés :

- ✓ Le 9 juillet, à Saint-Maixent l'École, Espace Agapit avec Fabrice Bihan au violoncelle
- ✓ Le 10 juillet Pamproux, Espace culturel Alain-Audis avec Anne Queffélec au piano et Florent Héau à la clarinette
- ✓ Le 11 juillet à La Crèche, salle l'Hélianthe avec Emmanuel Rossfelder à la guitare

Festival Traverse !



La 7ème édition de Traverse ! s'est déroulée du 15 au 20 juillet 2025.

Le conte et les arts du récit sont fêtés partout sur le territoire depuis plus de 25 ans, un marqueur fort dans le paysage culturel.

Le thème central de l'édition 2025 était le temps. La programmation invitait le public à s'interroger sur notre rapport au temps, qu'il s'agisse de la vitesse imposée par le monde moderne ou du sentiment de languir.
L'idée était de profiter pleinement de l'instant présent. Les spectacles proposés incitaient à prendre le temps, à travers des balades ou des siestes contées.

Les médiathèques ont porté un cycle d'animations, le « conte à rebours », qui ont dynamisé l'avant-festival auprès de centaines d'habitants.

En 2025, Traverse ! festival et saison c'est :

10 communes
22 spectacles 12 compagnies pour 21 artistes
4 balades contées

Un festival fédérateur : plus de 1 480 festivaliers.
(crédit photo : Karol Photographies)



Des entreprises du territoire engagées à hauteur de 11K€ par du mécénat financier ou de moyens.



12 stagiaires formés à l'art du conte avec l'artiste Jihad Darwiche. (crédit photo : Yvelise Ballu)

6. RÉGIE OFFICE DE TOURISME



Temps forts de l'année

Arrivée d'un nouveau renfort dans l'équipe

En mai 2025 : arrivée de Marine Joulié, conseillère en séjour et chargée de communication digitale.

Labélisation de l'espace d'accueil de l'Office de Tourisme : « Accueil vélo »

"Accueil Vélo" est une marque nationale garantissant un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables en France.

L'office de Tourisme se fait référent sur le territoire du Haut Val de Sèvre pour le développement et a obtenu en août 2025 le label pour son espace d'accueil, avec l'arrivée de nouveaux services à destination des cyclotouristes : bagagerie, stationnement, recharge, conseils vélo...



Lancement du Rés'Haut Val de Sèvre

L'Office de Tourisme a relancé en 2025 le Rés'Haut Val de Sèvre : temps d'information et d'échange avec les socio-professionnels du tourisme du Haut Val de Sèvre sur des thématiques ciblées.

Plusieurs formats sont proposés selon les périodes de l'année :

- Les cafés du Rés'Haut Val de Sèvre : des temps de convivialité pour se rencontrer et échanger
- Les ateliers : des temps d'accompagnement et de formations
- Les éductours : des temps pour redécouvrir et connaître le territoire.



Haut Val de Sèvre
TOURISME
l'aventure
ÉLÉMENT-TERRE

7. FRANCE SERVICES / ERIP



MESServices regroupe France services, l'ERIP mais également le CIAS, l'Office du Tourisme et Quartiers libres.

De nombreux partenaires interviennent ponctuellement dans les locaux du MESS.

Après 4 ans de fonctionnement, cet espace est identifié par les habitants qui viennent y chercher information et accompagnement pour tous les sujets de la vie quotidienne.

La fréquentation est de plus de 10 000 habitants par an.

France services regroupe plusieurs activités :

- ✓ Accueil de tous les habitants du territoire pour une aide dans les démarches administratives concernant les opérateurs suivants : France Travail, CPAM, CAF, MSA, CARSAT, ministère des Finances publiques (impôts), ministère de la Justice (médiation), ministère de l'Intérieur (papier d'identité)
- ✓ Des permanences de partenaires, de toute nature, présents régulièrement ou ponctuellement (par ex : ADIL, CRER, Ligue de l'enseignement, CIF-SP, des agences d'intérim, EMAPP, France victime …)

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

- ✓ Un espace numérique animé par une conseillère numérique

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE France services

- Un espace « emploi/ formation/ orientation » labellisé par la Région : Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP)

Plus de 8 300 accueils par France services dont 3 000 sur l'espace public numérique.

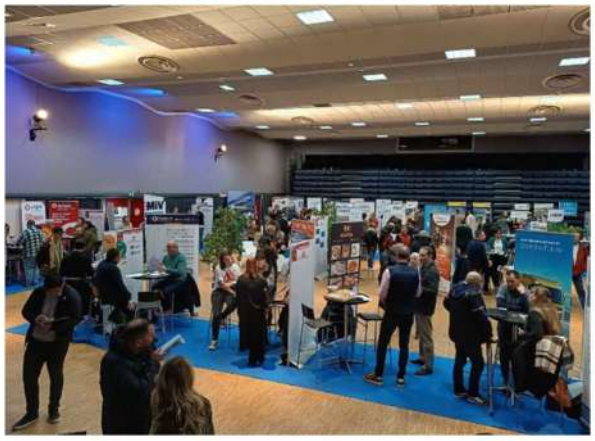
Près de 1 000 personnes ont été reçues par la conseillère numérique. Près de 40% des usagers ont plus de 60 ans et sont retraités.

Environ 150 usagers ont pu être accueillis pour un accompagnement à l'emploi ou à la formation et près de 300 ont participé à des ateliers ou des forums.

La conseillère emploi-formation participe à l'animation territoriale en partenariat avec les services de la collectivité et les partenaires de l'emploi et de la formation pour proposer des évènements.

Une animation territoriale dynamique en lien avec les partenaires locaux et départementaux :

- Les ateliers périodiques de l'ERIP sur l'orientation dans le cadre du dispositif PARCOUREO soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine.
-
- Un Job dating qui a accueilli 44 entreprises et plus de 250 participants.
- Des Job dating intérim : une cinquantaine d'usagers reçus tout au long de l'année au cours de 4 séances.



Job dating

- Une présentation à l'ENSOA de l'emploi sur le Haut Val de Sèvre pour les nouveaux arrivants et leurs conjoints

- Des Journées France Services en octobre avec le soutien d'une vingtaine de partenaires : atelier emploi sur les métiers de la propreté, sur la connaissance du bassin d'emploi/ point sur le compte personnel activité/ rencontre de la retraite/ rencontre avec des organismes de formation/ point info santé. Près de 100 personnes ont participé à ces journées.

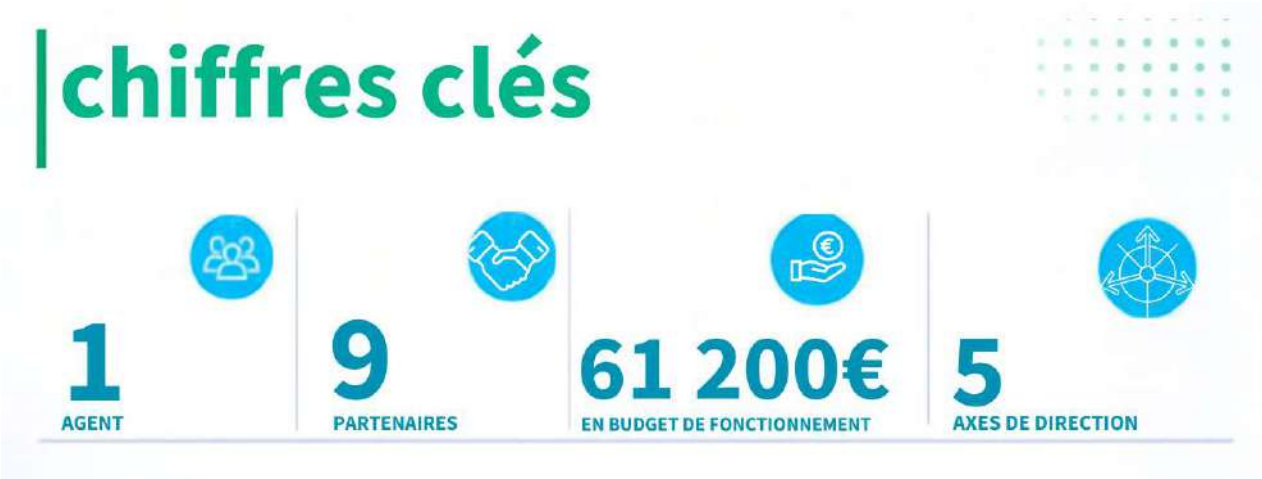
- Un atelier dédié à la reconversion co-animé avec France Travail.

- Un parcours « Industri'elles » pour faire découvrir le secteur de l'industrie aux femmes.

- Un parcours sur l'orientation « Vrai vie, vrais défis » aux lycéens en Bac Pro du lycée Haut Val de Sèvre.

- Un parcours, en partenariat avec la CPAM pour les personnes en arrêt de travail « Je rebondis après l'arrêt de travail » : 12 séances pour reprendre confiance, repérer les bons interlocuteurs et les démarches à réaliser.

8. CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Enjeux et missions

Le Contrat Local de Santé (CLS) agit sur l'ensemble des déterminants de santé (aménagement, éducation, logement, environnement, emploi…), afin de réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

Cela passe par la mise en réseau et un renforcement des partenariats entre tous les acteurs du territoire (médical, médico-social, social, prévention, insertion, usagers…), ainsi que par l'intégration de la dimension santé dans l'ensemble des politiques mises en œuvre, en cohérence avec le Projet Régional de Santé.

Le territoire est engagé dans un 2ème CLS (2023-2029) aux côtés des 8 signataires :

- Mellois en Poitou,
- Préfecture,
- ARS,
- Département des Deux-Sèvres,
- CPAM,
- MSA,
- Groupement hospitalier du Haut Val de Sèvre et du Mellois
- et la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

Missions :

- ✓ Accompagnement et suivi de la mise en œuvre du programme d'actions
- ✓ Mobilisation et animation du réseau d'acteurs en lien avec les axes stratégiques du CLS et les actions menées
- ✓ Participation aux réseaux CLS au niveau départemental et régional

Cinq axes du CLS :

- ✓ l'accès aux droits, aux soins et à la prévention
- ✓ l'accompagnement des personnes vulnérables
- ✓ la prévention et la prise en charge en santé mentale
- ✓ les comportements et environnements favorables à la santé
- ✓ l'information et l'association des acteurs autour de la santé.

Les projets menés

- ✓ Accompagnement des élus et professionnels pour le développement de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), de projets d'installation des professionnels de santé et l'accueil des étudiants
- ✓ Déploiement d'actions de prévention dépistage organisé des cancers
- ✓ Participation au déploiement d'actions de prévention jeunesse et d'accompagnement à la parentalité (LIMIT's)
- ✓ Participation aux collectifs Psymone et Semaine d'information sur la Santé Mentale visant à sensibiliser le grand public
- ✓ Réalisation du Diagnostic Local en Santé Environnement



Dispositif Psymone en intervention





9. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICOLE ET COMMERCIAL



Les dispositifs d'aides financières : le Fonds d'accompagnement des entreprises (FACE)

La Communauté de communes Haut Val de Sèvre soutient les entreprises de son territoire grâce au Fonds d'accompagnement des entreprises (FACE). Celui-ci se décline en quatre dispositifs d'aide, principalement destinés aux entreprises de moins de 10 salariés :

- Aide économique aux microprojets immobiliers ;
- Aide à la digitalisation et au développement de la communication ;
- Aide à l'équipement et aux petits investissements matériels des entreprises ;
- Aide à la compétitivité énergétique des entreprises.

Au cours de l'année 2025, 32 aides ont été attribuées pour un montant total de 98 431,06 €.

Agir pour les commerces de proximité

2 commerces gérés par la Communauté de communes ont trouvé de nouveaux exploitants. Le restaurant d'Augé a été repris dans le cadre du rachat du fonds de commerce, tandis que le restaurant de Soudan a fait l'objet d'une nouvelle installation à l'issue d'un appel à candidatures.

Ces deux reprises témoignent du dynamisme de l'économie de proximité sur le territoire du Haut Val de Sèvre et de l'engagement de la Communauté de communes en faveur du maintien et du développement des commerces locaux.



Soudan

Augé



Le Plan Alimentaire Territorial

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), la Communauté de communes porte deux dispositifs d'aide destinés à accompagner les agriculteurs dans leurs projets de diversification ou de gestion durable des haies.

Le montant total des aides attribuées aux agriculteurs en 2025 s'élève à 43 128,47 €. 4 exploitations agricoles ont été soutenues dans leurs projets de diversification :

- Vente directe de caissettes de viande bovine ;
- Étude de marché et acquisition d'équipements pour la vente de glaces au lait de chèvre;
- Création d'un magasin de légumes à la ferme ;
- Création d'un bâtiment de transformation et de vente directe.

Par ailleurs, 3 exploitations agricoles ont bénéficié d'une aide pour l'acquisition d'un lamier d'élagage et 7 autres pour la réalisation d'un diagnostic de gestion durable de leurs haies.

Formation à la gestion des haies



Une alimentation locale, saine, durable et de qualité

Grâce à son Projet Alimentaire Territorial (PAT) et à son Contrat local de santé (CLS), la Communauté de communes a lancé un appel à projets intitulé : « Des habitants du Haut Val de Sèvre acteurs d'une alimentation locale, saine, durable et de qualité ».

5 projets ont été accompagnés pour un montant total de 5 533 € :

- ✓ La mise en place d'un potager avec des personnes demandeuses d'asile, par l'association Accueil et Solidarité ;
- ✓ Des ateliers de sensibilisation à l'alimentation et à la santé destinés aux seniors, portés par le Groupe SOS Les Insatiables ;
- ✓ Des animations de découverte du chanvre alimentaire proposées par l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine.
- ✓ L'installation de jardins en bacs surélevés et l'organisation d'ateliers cuisine par l'association Soli'Niort ;

Atelier cuisine avec Soli'Niort



✓ Des visites de fermes pour les classes de l'école Ernest-Pérochon, organisées avec l'association des parents d'élèves ;





Visite de fermes pour les élèves de l'école Pérochon

Plus d'aliments locaux dans les cantines

La Communauté de communes accompagne également la restauration scolaire dans ses approvisionnements en produits locaux, durables et de qualité.
Le partenariat signé avec l'association de producteurs locaux RésALIS poursuit plusieurs objectifs :

- Augmenter les débouchés pour les producteurs locaux ;
- Accompagner les équipes de restauration ;
- Permettre aux cantines d'atteindre les objectifs de la loi EGAlim ;
- Lever les freins financiers en prenant en charge les coûts de livraison.

Ce partenariat a permis à 9 communes de bénéficier d'une vingtaine de livraisons de produits locaux sans frais de port.

L'écologie industrielle trouve son public

Dès 2022, la Communauté de communes a engagé une politique en faveur de l'économie circulaire afin de préparer les entreprises du territoire aux évolutions imposées par le changement climatique. L'objectif est d'accompagner les activités économiques sur la voie de la décarbonation.
Dans cette logique, la collectivité a porté une démarche d'écologie industrielle territoriale visant à développer l'économie circulaire et à accompagner les entreprises dans leurs transitions écologiques et environnementales.

Les actions réalisées en 2025 ont permis :

- La réalisation de 8 prédiagnostics de flux auprès des entreprises ;
- L'organisation et l'animation de 16 ateliers collectifs (sensibilisation, fresques, thématiques techniques et réglementaires) ainsi que d'ateliers de synergies.

Plus de 40 entreprises ont été rencontrées.



Des synergies de réemploi significatives ont été identifiées en 2025 avec le reconditionnement de :

- 5,32 tonnes de papier ;
- 15 tonnes d'éléments en béton préfabriqué ;
- 3,5 tonnes de mobilier et de racks.







La stratégie de densification économique passe à l'action

En décembre 2025, la Communauté de communes a racheté le site industriel Bonna Sabla à La Crèche, d'une superficie de près de 5 hectares.

Les enjeux liés à l'avenir de ce site sont multiples :

- Éviter la constitution d'une réserve foncière privée sans activité et prévenir l'apparition d'une friche ;
- Retrouver une capacité d'accueil sur une zone d'activité industrielle historique sans artificialisation supplémentaire, grâce à un projet de requalification ;
- Maîtriser le foncier afin d'accompagner la croissance endogène du territoire et de permettre l'implantation de nouvelles activités exogènes complémentaires, en cohérence avec le Schéma de développement économique du territoire ;
- Maîtriser la destination du foncier ;
- Participer à l'accompagnement des salariés dans leur transition professionnelle, notamment sur les volets emploi et formation, tout en favorisant le maintien des emplois sur le territoire.

Ce site, destiné à être densifié et requalifié, est porteur de nouvelles vocations économiques. Il offre notamment la possibilité de :

- Créer plusieurs parcelles pour de nouveaux usages (accueil de nouvelles entreprises, végétalisation, etc.) ;
- Diversifier les activités tout en conservant des fonctions productives et de soutien (PME, PMI, TPE, TPI), créatrices d'emplois industriels.

Quartiers Libres : une forte implication des entreprises

Situé dans le bâtiment M.E.S. Services, Quartiers Libres est un espace de travail partagé moderne et convivial qui favorise les rencontres et la collaboration entre les entrepreneurs et les porteurs de projet, créant un véritable écosystème propice au développement des activités.

Ce tiers-lieu est aussi composé d'un laboratoire de fabrication qui offre la possibilité de prototyper, développer et concrétiser ses idées et créations grâce à des machines à commandes numériques (impression 3D, découpe laser...), du matériel photo et vidéo, des logiciels et par les formations qui sont proposées.

- ✓ 51 événements organisés, réunissant plus de 230 participants
- ✓ 35 membres actifs
- ✓ 66 nouveaux utilisateurs
- ✓ 5 nouveaux parcours d'accompagnement en communication, personnalisés et gratuits, proposés aux entreprises et porteurs de projets.







Atlansèvre Entreprises : le club des usagers

Créé en 2007 à l'initiative des élus de la Communauté de communes et d'un groupe d'entrepreneurs, le club Atlansèvre Entreprises est constitué en association. Depuis sa création, ce partenariat favorise une relation directe entre les élus et les entreprises de l'espace économique intercommunal Atlansèvre La Crèche-François.

Il rassemble aujourd'hui une centaine d'adhérents (entreprises, associations et collectivités), représentant environ 2 500 salariés.

Le club organise des rencontres mensuelles, des visites d'entreprises, des événements conviviaux et des échanges avec les élus.



Visite d'entreprise



Temps d'échanges

De nombreuses actions communes ont été menées avec succès, contribuant à la dynamique territoriale du Haut Val de Sèvre et au rayonnement de la marque Atlansèvre.



Temps convivial



Signature de la convention

Cette collaboration a été consolidée par une convention pluriannuelle couvrant la période 2025-2027.

Altæ Technopole Niort Deux-Sèvres

Le 5 juin 2025, la Communauté de communes Haut Val de Sèvre et Altæ Technopole Niort Deux-Sèvres ont signé une convention de partenariat marquant une nouvelle étape de leur engagement commun en faveur de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement économique du territoire.

Ce partenariat vise à renforcer l'accompagnement des porteurs de projets innovants et à dynamiser l'écosystème entrepreneurial local.

Économie circulaire : partenariat avec l'association Décarbonéco

Une convention de partenariat a été signée le 25 juillet 2025 entre la Communauté de communes Haut Val de Sèvre et l'association Décarbonéco afin de poursuivre et renforcer les actions engagées en faveur de l'économie circulaire, de la décarbonation et des transitions environnementales des entreprises du territoire.



Signature du partenariat

13. LA RÉGIE EAU POTABLE



La régie Eau Potable assure la production d'eau potable à partir du captage de la Corbelière et de l'eau du barrage de la Touche Poupard en secours. Cette unité de potabilisation est la ressource principale du Haut Val de Sèvre.

Fonctionnement du service

La régie est administrée par un conseil d'exploitation et par le conseil communautaire.

Le conseil d'exploitation est composé de 11 membres.

Le bureau est composé de 2 membres : le président et un vice-président.

Renouvellement des canalisations et travaux d'ouvrages d'eau potable



Pose de canalisations

Au cours de l'année 2025, les actions de renouvellement et de modernisation des réseaux d'eau potable se sont poursuivies de manière significative, avec un volume global de 16 km de conduites et 144 branchements renouvelés.

Réhabilitation complète du réservoir de l'Houmeau d'une capacité de 300 m³ sur la commune de SAIVRES :

- Reprise de l'étanchéité intérieure
- Réhabilitation hydraulique
- Etanchéité de la coupole
- Pose d'une clôture et aménagement extérieur

AVANT



APRÈS



Ces interventions traduisent l'effort engagé pour moderniser les infrastructures, garantir la sécurité sanitaire, améliorer la qualité de l'eau distribuée et renforcer la performance des réseaux.

RÉGIE eau Haut Val de Sèvre

14. LA RÉGIE ASSAINISSEMENT



Fonctionnement de la régie

La régie est administrée par un conseil d'exploitation et par le conseil communautaire.

Le conseil d'exploitation est composé de 11 membres.

Les missions du service

Le rôle du service assainissement est avant-tout environnemental :

L'assainissement, qu'il soit collectif ou autonome, permet la dépollution des eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel pour rejoindre le cycle naturel de l'eau.

Le "nettoyage" des eaux usées limite le plus possible la pollution des réserves en eau : rivières, lacs, nappes souterraines...

Ainsi, pour l'année 2025, le service a effectué :

En Assainissement Collectif (AC) :

- ✓ 497 contrôles de branchements
- ✓ 9,7 kms d'hydrocurage (nettoyage du réseau)
- ✓ Minimum 3 passages pour le nettoyage des 80 postes de refoulement

En Assainissement Non Collectif (autonome) :

- ✓ 63 contrôles d'installations neuves
- ✓ 244 contrôles de bon fonctionnement
- ✓ 144 contrôles pour vente

Au total sur l'année 2025, ce sont 923 309 m^3 qui ont été facturés.

Construction d'un local technique pour le poste de refoulement des Pierrières à Cherveux

✓ Objectif :

Améliorer le fonctionnement et la maintenance du poste de refoulement des Pierrières à Cherveux.



✓ Montant de l'opération :

82 000 € HT, intégralement financé par la régie assainissement.

Depuis 2011, cet ouvrage achemine les eaux usées du bourg de Cherveux vers la station d'épuration de Pelle-Chat, sur la commune de Saint-Gelais.

Pour améliorer le fonctionnement et la maintenance de cet ouvrage, un nouveau local technique d'un peu moins de 20 m^2 a été construit à proximité immédiate du poste. Ce bâtiment, conçu pour limiter les nuisances sonores et améliorer la ventilation des équipements, accueille désormais les compresseurs et l'armoire de commande dans des conditions plus sûres et plus confortables pour l'exploitation.

Lancement du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) de La Crèche

✓ Objectif :

Mieux connaître l'état et le fonctionnement du réseau d'eaux usées et de la station d'épuration

✓ Montant de l'étude :

279 589 € HT subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à 50 %.

Cette démarche permettra d'identifier les éventuels dysfonctionnements, de mesurer leur impact sur le milieu naturel et de définir un programme de travaux et d'investissements pour les années à venir. L'objectif est d'améliorer les performances du système d'assainissement, de limiter les eaux parasites dans les réseaux et de maîtriser les coûts d'exploitation.

Le SDA de La Crèche s'inscrit dans la continuité des études déjà engagées sur d'autres systèmes d'assainissement du territoire, afin de construire une vision globale et cohérente des besoins du service.

Cette étude contribuera également au respect des exigences réglementaires et à la préservation de la qualité des milieux aquatiques.

Dévoiement du refoulement du poste Albert Charrier à Boisragon, commune de La Crèche

✓ Objectif :

Améliorer le fonctionnement du système d'assainissement de Boisragon et de La Crèche.

✓ Montant de l'opération :



80 000 € HT, financés par la Régie Assainissement sur ses fonds propres.

Jusqu'à présent, les eaux usées étaient refoulées jusqu'à l'entrée de La Crèche avant de rejoindre le réseau gravitaire, puis le poste de Champcornu. Cette configuration favorisait l'apparition de nuisances liées au développement d'hydrogène sulfuré (H_2S) et sollicitait fortement le poste de Champcornu.

La conduite de refoulement a été prolongée d'environ 340 mètres, afin d'acheminer directement les effluents vers un réseau gravitaire situé à proximité de la station d'épuration. Cette nouvelle configuration permet de limiter les risques de nuisances, de réduire les contraintes d'exploitation et d'améliorer le fonctionnement général du système d'assainissement.

Fait marquant de l'année

L'année 2025 a été marquée par la remise en service du local à boues de la station d'épuration de La Crèche, qui avait été fortement endommagé par un incendie survenu à l'été 2024.

Grâce à la mobilisation des équipes de la Régie Assainissement et de l'ensemble des prestataires intervenus sur le dossier, le traitement des boues d'épuration a pu retrouver un fonctionnement normal juste avant l'été.

Avant





APRÈS

RÉGIE assainissement Haut Val de Sèvre

15. L'URBANISME



Le service Urbanisme assure :

- ✓ la réalisation et l'évolution des documents d'urbanisme,
- ✓ l'appui aux communes : information, conseils et formations des élus, des agents et des particuliers,
- ✓ l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le cadre du service commun

Instruction du droit des sols

Une activité très variable d'une année sur l'autre avec une augmentation des dossiers en 2025 (373 dossiers) qui se rapproche de la moyenne sur les 10 années du service (392 dossiers par an).
Cela s'explique par :

- 219 dossiers de permis de construire, plutôt pour des évolutions de constructions existantes, 50 % de logements neufs en plus (76 au lieu de 52), plus de logements créés par changement de destination (9), des bâtiments agricoles (20) et des services publics (12) plus nombreux mais un peu moins de bâtiments d'activités (16)
- 15 dossiers de déclarations préalables pour des divisions, en recul par rapport à 2024,
- 102 Certificats d'urbanisme opérationnels (CUb), stables.

Formation des élus et des agents

Appui aux communes : Formation des agents communaux en charge de l'urbanisme (1 réunion pour tous les agents en charge de l'urbanisme et 3 formations individuelles à la prise en main du logiciel SIGIL Urba à Azay-le-Brûlé, Pamproux et Saint-Maixent-l'Ecole).

Formation des élus : réunion d'un groupe de travail sur le logement vacant (démarche d'inventaire et utilisation de l'application Zéro Logement vacant).

Création du service Apub, instruction des autorisation des dispositifs de publicité

Suite au désengagement de l'Etat, les communes ont pris la compétence relative à la police de la publicité. Le service Urbanisme accompagne les communes dans la gestion des dossiers d'autorisation de publicité en secteur protégé : 11 demandes instruites en 2025.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Un document toujours en mouvement pour s'adapter à la réglementation et aux évolutions du territoire avec 2 procédures engagées en 2025 :

- Une procédure non finalisée de Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi pour un projet de centrale solaire à Saint-Martin-de-Saint-Maixent
- Une procédure de modification pour un projet de pôle de santé à La Crèche

Révision du SCOT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) approuvé en 2013 arrive bientôt en fin de vie (15 ans) et il doit être mis en compatibilité avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) Nouvelle-Aquitaine modifié en 2024, afin de prendre en compte la loi Climat et Résilience. Une révision a donc été lancée en fin d'année. Les études se dérouleront sur 3 ans.

16. LA RÉGIE MOBILITÉ



La régie Mobilité gère les services de mobilité et développe de nouveaux projets.
Elle bénéficie de recettes propres avec le versement mobilité.

Fonctionnement du service :

La régie est administrée par un conseil d'exploitation et par le conseil communautaire. Le conseil d'exploitation est composé de 19 membres, 1 représentant par commune.

Aide à l'achat de VAE

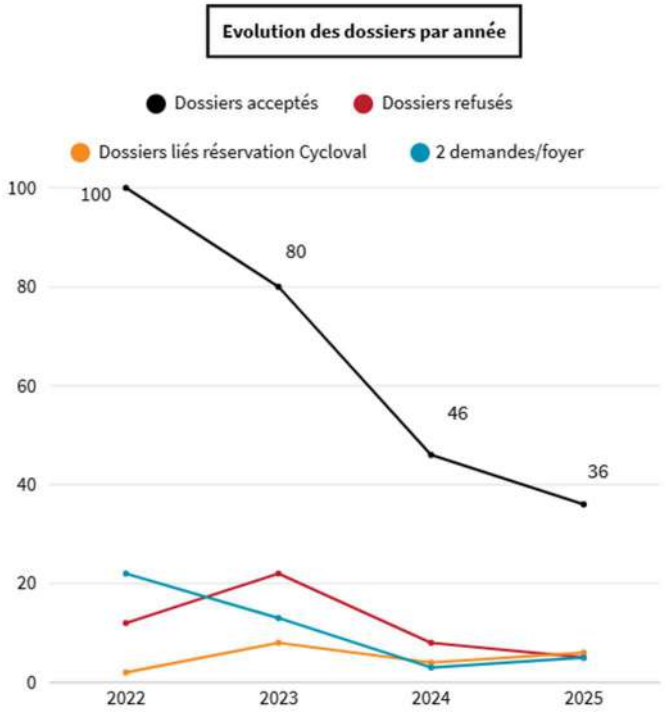
Mise en place au 1er août 2022, l'aide à l'achat de vélo à assistance électrique a permis d'octroyer 262 aides pour un montant de 39 300€.

Les actifs représentent 60% des bénéficiaires, devant les retraités (37%) et les personnes sans emploi ou en invalidité (3%).

Les bénéficiaires habitent majoritairement à La Crèche (21%), Saint-Maixent (17%), Nanteuil (9%), Exireuil (8%), Cherveux (7%) et Azay-le-Brûlé (6%).

Seule la commune d'Avon n'a pas été représentée.

Le nombre de demandes d'aides diminue au fil des années, après un effet d'aubaine.



Stabilité du service de location de VAE

Le service se maintient en nombre de locations (93 contrats) et confirme sa saisonnalité sur 6 mois malgré des tarifs attractifs pendant les 4 mois d'hiver. La moitié des contrats est renouvelée avec une durée moyenne de location de 6 mois. 81 km sont parcourus en moyenne sur 1 mois, ils sont majoritairement utilisés pour des courts trajets malgré quelques « gros rouleurs » qui l'utilisent pour aller travailler au quotidien.

Mise en œuvre du Schéma directeur cyclable

9 boxes, 5 abris, 260 arceaux ont été acquis par la régie Mobilité et mis à disposition gratuitement aux 14 communes volontaires.





Accompagnement des communes dans la réalisation de leurs itinéraires cyclables, par des conseils : 15 itinéraires et 8 communes.
Certaines communes ont bénéficié du soutien financier de la Communauté de communes, dans le cadre du fonds de concours « aménagements cyclables » : 12 itinéraires sur 5 communes pour un montant d'aides de 332 051 €.

Améliorations du Fil Bus

Afin d'améliorer les horaires du service, la Régie mobilité a été accompagnée par le bureau d'étude ODC.
Une phase de test des horaires s'est déroulée fin 2025, donnant la parole aux conducteurs et aux usagers (questionnaire papier et en ligne).

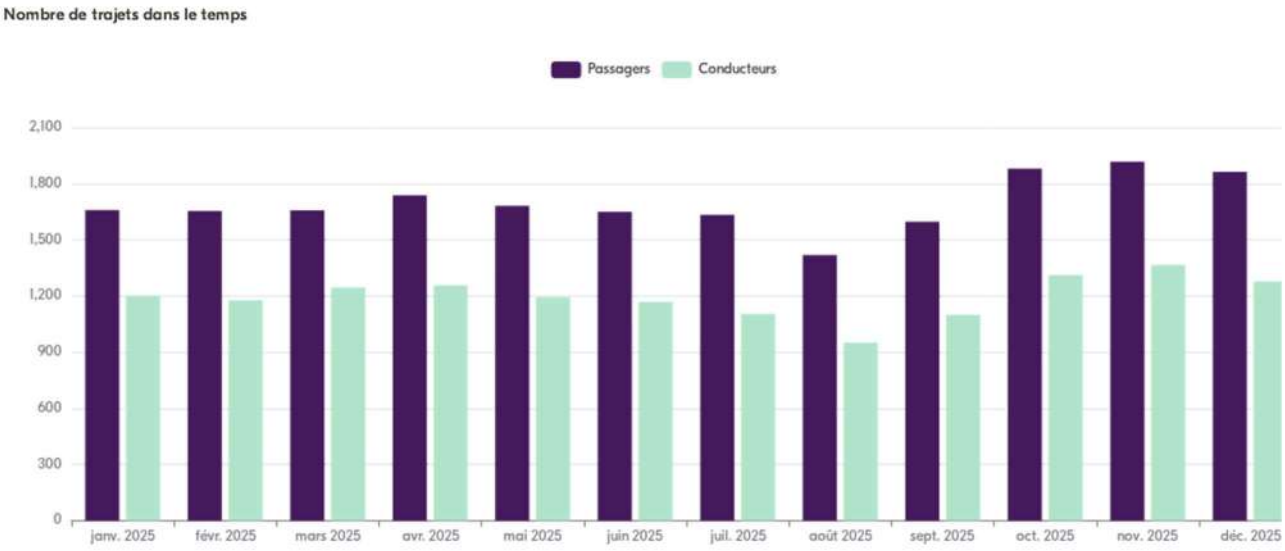


Le covoiturage



L'opération d'incitation financière au covoiturage est en plein essor avec 20 350 trajets réalisés sur l'année.
1 800 par mois en décembre 2025 alors que l'on comptait 300 trajets par mois au démarrage de l'opération en février 2024 et 1 400 trajets en décembre 2024.

Cela représente 292 628 km parcourus et 40 694 € d'incitations financières.



Etude EMC²

Niort Agglo a actualisé son étude mobilité EMC², dix ans après sa dernière enquête (obligation pour les agglomérations de +100 000 habitants).

Le Haut Val de Sèvre a été associée pour la première fois et l'étude a été menée sur son territoire début 2025 : 471 foyers et 687 habitants ont été interrogés sur leurs habitudes de déplacement. Une synthèse de l'étude sera restituée en 2026.

Animation et promotion des alternatives



2e édition de Mai à Vélo en Haut Val de Sèvre, avec 16 événements variés sur 6 communes :

- ✓ atelier réparation,
- ✓ balade,
- ✓ stand et test de vélo à assistance électrique.

En parallèle, des interventions ont eu lieu dans les établissements scolaires du secondaire.





2e édition de la Semaine Européenne de la Mobilité, avec la réalisation de 4 portraits de pratiquants d'alternatives (covoiturage, vélo, train + vélo). Un défi mobilité des salariés conjoint à 3 employeurs publics de St Maixent l'Ecole, dont la Communauté de communes.



CycloVal de Sèvre

17. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Approbation du Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDEnR)

Le Schéma Directeur des Énergies Renouvelables (SDEnR) a été approuvé par le conseil communautaire du 28 mai 2025.

Cette étude d'un coût de 38 600 €HT (subventionnée à 60%) vient affiner la connaissance territoriale sur le sujet, mettre en évidence une stratégie politique décidée collectivement par les élus du territoire en associant les structures partenaires qualifiées sur ces sujets pour conclure sur un plan d'actions qui doit traduire opérationnellement cette stratégie.

Principaux axes retenus :

- ✓ Privilégier le développement du solaire sur les espaces artificialisés
- ✓ Orienter les projets solaires sur les zones à faible valeur patrimoniale
- ✓ Limiter le développement de l'éolien
- ✓ Massifier le développement de la géothermie
- ✓ Structurer une filière bois locale
- ✓ Cadrer le développement de la méthanisation

L'objectif désormais est de développer ce plan d'actions afin de réduire la part d'énergies carbonées dans la consommation énergétique du territoire.

Récupérateurs d'eaux pluviales (bilan année 1)

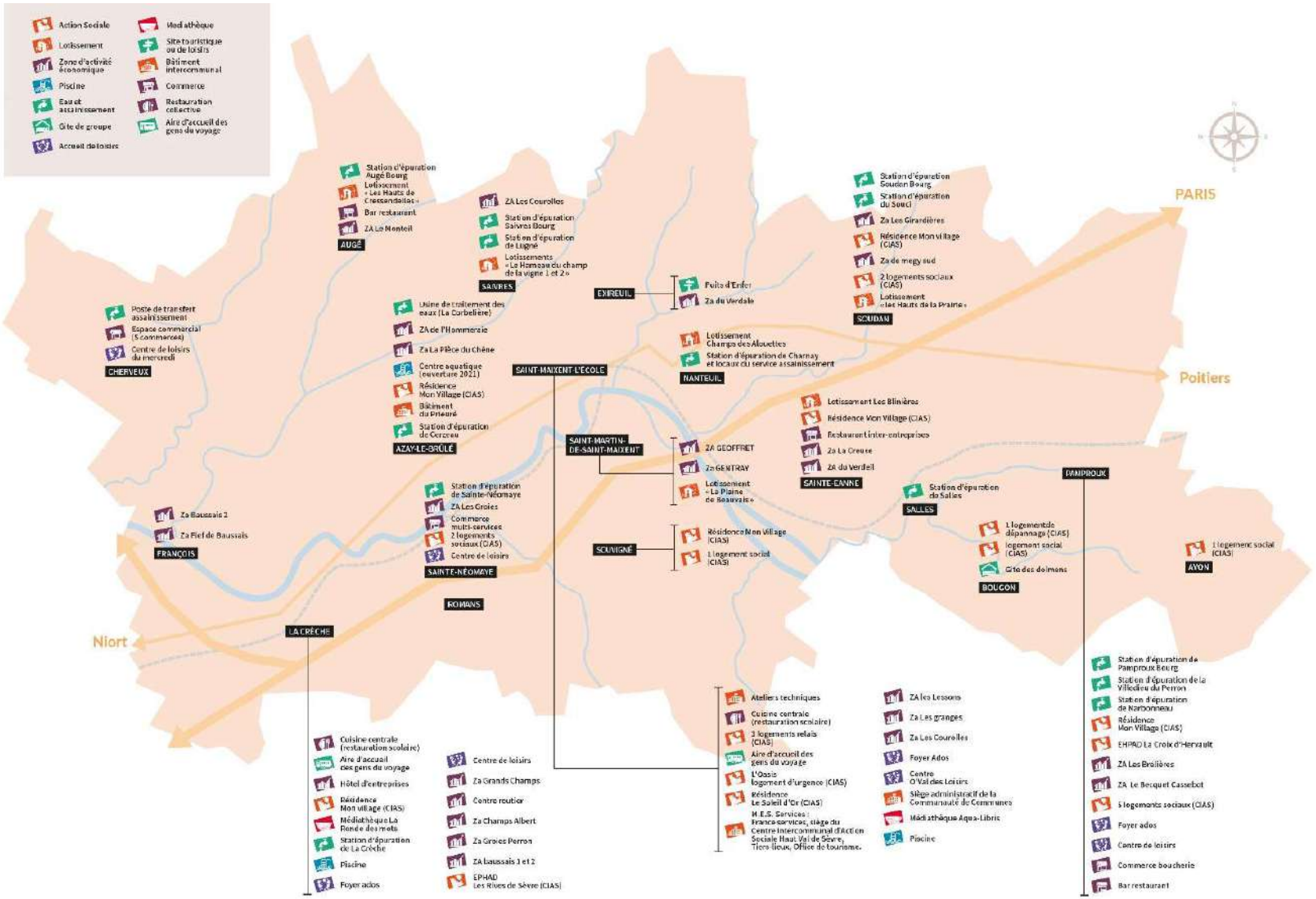
A l'issue de la première année d'existence du dispositif, 22 dossiers ont été instruits.
Le montant d'aide ainsi distribué pour cette première année est de 1 636,71 € (sur une enveloppe totale initiale de 10 000 €).

En moyenne, les demandes d'aides ont porté sur des cuves de 500 L pour des montants d'environ 150 euros par dossier, soit une aide moyenne de 70 euros par demandeur.





18. CARTOGRAPHIE DES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX





Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
7 boulevard de La Trouillette - 79400 Saint Maixent l'Ecole
Tél. : 05 49 76 29 58 • *Email :* contact@cc-hvs.fr
Site : cc-hautvaldesevre.fr